



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 20 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 32

Date de la convocation à la réunion : vendredi 14 juin 2019

Secrétaire de séance : Madame Apolline MIGNOT

L'An deux mil dix-neuf, le 20 juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Ghislaine HOUEL, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE (arrivé à 19h12), Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ (arrivée à 19h24), Monsieur Eric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Anne VÉRISSIMO, Madame Apolline MIGNOT, Monsieur Philippe SIX, Madame Sandrine PROUVOST, Monsieur Jean-Denis VOSSAERS.

Excusés ou Absents : (6) Madame Florence LUZEUX (pouvoir donné à Mme Emmanuelle VANDOORNE), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à M. Jimmy COUPÉ), Madame Virginie ROSEZ (pouvoir donné à Mme Sandrine PROUVOST), Monsieur Samuel DEVOYE (pouvoir donné à M. Philippe SIX), Monsieur Régis VALOUR, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ (pouvoir donné à M. Jean-Denis VOSSAERS).

**16 - RECOURS CONTRE LE REFUS D'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE DE
RADIOTELEPHONIE MOBILE RUE DES FORTS - AUTORISATION DE DEFENDRE LA
COMMUNE**

Rapport de Madame le Maire.

- Considérant l'attachement de la commune à la préservation de son cadre de vie conduisant à prêter une attention soutenue à l'insertion paysagère et environnementale et à l'esthétique des projets affectant l'utilisation des sols sur le territoire communal.
- Vu la délibération n°19 du conseil municipal du 28 mars 2019, formulant le vœu que les opérateurs de téléphonie mobile privilégient, dans le cadre de leurs stratégies de déploiement des infrastructures nécessaires, la recherche d'antennes existantes afin de favoriser les logiques de mutualisation, avant toute implantation d'antenne de radiotéléphonie mobile.
- Vu l'arrêté municipal du 16 mars 2019 formulant une opposition à la déclaration préalable déposée par la société Cellnex pour l'opérateur de téléphonie mobile Bouygues en vue de l'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur un terrain sis 2 rue des Forts.
- Vu le recours déposé auprès du tribunal administratif de Lille par la société Bouygues Telecom en date du 14 mai dernier contre l'arrêté de refus susvisé.
- Considérant la nécessité pour la commune de pouvoir assurer sa défense dans ce contentieux et d'avoir recours à un avocat à cette fin.

Il vous est donc demandé :

- d'autoriser Mme le Maire à défendre la commune dans le cadre de cette instance engagée devant les juridictions administratives et à faire appel aux services d'un avocat.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents et conventions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Où l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Marie TONNERRE-DESMET



Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne
de Lille

